



MUNICIPALITÉ DE STE-GERTRUDE-MANNEVILLE

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC ABITIBI

MUNICIPALITÉ DE STE-GERTRUDE-MANNEVILLE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2025

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-GERTRUDE-MANNEVILLE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Sandra Boutin, Directrice générale et Greffière-Trésorière de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville :

QUE lors de la séance régulière du conseil qui sera tenu le 2 Février 2026 à 19h30, le comptable procédera au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur de l'année 2025, conformément à l'article 176.1 du Code municipal.

Donné à Sainte-Gertrude-Manneville, ce 19^e jour du mois de Janvier 2026.

Sandra Boutin,
Directrice générale &
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(article 420 du code municipal)

Je, soussignée, Sandra Boutin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Gertrude-Manneville résidant à Ste-Gertrude-Manneville certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux (2) copies aux endroits désignés entre 9h et 16h le 19^e jour de Janvier 2026. En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19^e jour de Janvier 2026.

Sandra Boutin
Directrice générale &
Greffière-Trésorière